

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

39

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 14 décembre 2020



MAIRIE DE DIJON

Président : M. François REBSAMEN
Secrétaire : Mme Mélanie BALSON
Membres présents : Mme Nathalie KOENDERS - M. François DESEILLE - Mme Christine MARTIN - M. Pierre PRIBETICH - Mme Sladana ZIVKOVIC - M. Hamid EL HASSOUNI - Mme Claire TOMASELLI - M. Antoine HOAREAU - Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM - M. Franck LEHENOFF - Mme Dominique MARTIN-GENDRE - M. Christophe BERTHIER - Mme Nadjoua BELHADEF - M. Marien LOVICH I - Mme Kildine BATAILLE - M. Benoît BORDAT - Mme Delphine BLAYA - M. Christophe AVENA - Mme Lydie PFANDER-MENY - M. Joël MEKHANTAR - Mme Océane CHARRET-GODARD - Mme Marie-Odile CHOLLET - Mme Laurence FAVIER - M. Denis HAMEAU - M. Jean-Paul DURAND - M. Jean-Patrick MASSON - M. Georges MEZUI - M. Massar N'DIAYE - Mme Françoise TENENBAUM - M. Vincent TESTORI - Mme Stéphanie VACHEROT - M. Jean-François COURGEY - M. Bassir AMIRI - Mme Danielle JUBAN - Mme Catherine DU TERTRE - M. Philippe LEMANCEAU - Mme Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN - M. Jean-Philippe MOREL - M. David HAEGY - Mme Nora EL MESDADI - Mme Ludmila MONTEIRO - Mme Laurence GERBET - M. Emmanuel BICHOT - Mme Céline RENAUD - Mme Caroline JACQUEMARD - M. Bruno DAVID - M. Stéphane CHEVALIER - M. Laurent BOURGUIGNAT - Mme Claire VUILLEMIN - M. Axel SIBERT - Mme Catherine HERVIEU - M. Patrice CHÂTEAU - Mme Stéphanie MODDE - Mme Karine HUON-SAVINA - M. Fabien ROBERT - M. Olivier MULLER - M. Henri-Bénigne DE VREGILLE

OBJET DE LA DELIBERATION

Caisse de Crédit Municipal de Dijon - Rapport annuel relatif à l'activité et à la situation financière de l'établissement - Compte financier 2019 et budget 2020 - Information du conseil municipal

M. Deseille, au nom de la commission des finances, de l'administration générale et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions des articles L.2129-29 du code général des collectivités territoriales et L.514-2 du code monétaire et financier, « *le budget annuel de la Caisse de Crédit Municipal ainsi que les budgets supplémentaires et le compte financier (...) sont transmis pour information au conseil municipal de la commune siège de la caisse* » et « *un rapport annuel relatif à l'activité et à la situation financière de la Caisse de Crédit Municipal est présenté par le Maire devant le conseil municipal* ».

Monsieur le Directeur Général de la Caisse de Crédit Municipal de Dijon m'a, dans ce cadre, fait parvenir les éléments d'information qu'il m'appartient donc de vous présenter.

1- Principaux faits marquants de l'exercice

L'exercice 2019 a été principalement marqué par la poursuite des cessions des anciens locaux hors Dijon dont le Crédit municipal de Dijon reste propriétaire. Au cours de l'année 2019 ont ainsi été vendus les 3 derniers lots du site de Belfort.

Les autres biens immobiliers dont le Crédit municipal de Dijon restait propriétaire au 31 décembre 2019 étaient, à la clôture de l'exercice, sous compromis de vente.

Hormis les cessions immobilières, l'activité de prêt sur gage s'est maintenue à un niveau élevé grâce à la diversification des objets pris en gage (notamment bouteilles de vin et véhicules), et à l'augmentation du cours de l'or. L'établissement a ainsi mis en place 2.920 nouveaux contrats de prêts sur gage, et prolongé ou renouvelé 4.989 contrats existants au cours de l'année 2019.

L'encours au 31 décembre 2019 s'établit à 3.371 K€ contre 3.010 K€ au 31 décembre 2018, soit une hausse de + 12 %.

Par ailleurs, l'évolution des situations individuelles des agents momentanément privés d'emploi a conduit à une reprise de provisions de 483 K€ figurant en produits exceptionnels.

2- Comptes de l'établissement au 31 décembre 2019

Les comptes annuels au 31 décembre 2019 ont été audités par le Commissaire aux Comptes, et ont été certifiés réguliers, sincères et donnant une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et patrimoniale de l'établissement.

2.1 Concernant le compte de résultat au 31 décembre 2019 :

Au 31 décembre 2019, le produit net bancaire (PNB) qui s'établit à 583 K€ est en hausse de + 7 K€ (+ 1,2%) par rapport à l'exercice 2018.

Cette baisse survient dans un contexte général de baisse des taux qui pénalisé le rendement des prêts sur gage et des prêts aux autres crédits municipaux, ainsi que le rendement des placements de trésorerie.

Les charges générales d'exploitation continuent leur recul, de – 78 K€ (- 8%) sous l'effet conjugué de la diminution des charges de personnel et des autres frais généraux.

Après comptabilisation des amortissements, le résultat brut d'exploitation (RBE) est de – 467 K€, soit une amélioration de + 93 K€ par rapport à 2018.

Après comptabilisation du coût du risque de crédit, des gains sur actifs immobilisés, des provisions exceptionnelles et de l'impôt sur les sociétés, le résultat net est excédentaire de + 67 K€ au 31 décembre 2019.

2.2. Concernant le bilan bancaire au 31 décembre 2019 :

Au 31 décembre 2019, les fonds propres s'élèvent à 17,6 M€ et permettent de couvrir :

- △ l'actif immobilisé (1 M€),
- △ les opérations avec la Clientèle (9,4 M€ correspondant à l'encours de prêts sur gages et de prêts aux autres Caisses de Crédit Municipal)
- △ les autres actifs et comptes de régularisation (130 K€)

Les risques et charges identifiés sont provisionnés à hauteur de 1,8 M€ (dont 0,8 M€ de provisions pour charges de personnel, et 1 M€ de fonds de risques bancaires généraux).

Le niveau de trésorerie au 31 décembre 2019 atteint ainsi + 9,2 M€, permettant de couvrir notamment les dettes d'exploitation (256 K€), et les salaires provisionnés des agents en reclassement.

3- Budget primitif 2020

Le budget primitif pour l'année 2020 a été adopté par le Conseil d'orientation et de surveillance (COS) du Crédit Municipal de Dijon, dans le respect des orientations budgétaires fixées par délibération du COS le 3 octobre 2019.

3.1 Concernant les crédits votés en section d'exploitation

Pour les recettes, les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- ⤴ Produits sur opérations de prêts : 578 K€, dont 423 K€ d'intérêts perçus au titre des prêts sur gages, 107 K€ d'intérêts perçus au titre des prêts aux établissements publics et 44 K€ de frais de dossiers et droit d'adjudication.
- ⤴ Récupération de charges : 21 K€
- ⤴ Produits accessoires : 3 K€
- ⤴ Produits financiers (dans le cadre de la gestion optimisée de la trésorerie) : 78 K€
- ⤴ Reprises sur amortissements et provisions : 464 K€ (dont 424 K€ de reprises sur provisions exceptionnelles)
- ⤴ Profits exceptionnels : 297 K€ (tenant compte essentiellement des ventes immobilières prévisionnelles)

Soit un total des recettes de la section exploitation de 1.435 K€ (pour un montant BP+BS 2019 de 1.901 K€).

Concernant les dépenses, les hypothèses retenues sont les suivantes :

- ⤴ Achats : 2 K€
- ⤴ Frais de personnel : 626 K€ (dont 183 K€ de formation, outplacement et Centre de Gestion, et 443 K€ de rémunération du personnel CMD, toutes charges incluses)
- ⤴ Impôts et taxes : 65 K€
- ⤴ Travaux et services extérieurs : 191 K€
- ⤴ Transports et déplacements : 3 K€
- ⤴ Opérations à caractère social (dégagements gratuits) : 7 K€
- ⤴ Frais de gestion générale : 46 K€ (dont 13 K€ de télécommunications et 17 K€ de frais de publicité et communication)
- ⤴ Frais financiers : 3 K€
- ⤴ Dotations aux amortissements et provisions : 227 K€ (dont 112 K€ de dotations aux amortissements)
- ⤴ Pertes : 40 K€ (dont 10 K€ de pertes exceptionnelles)

Soit un total de dépenses de la section exploitation de 1.210 K€ (pour un montant BP+BS 2019 de 1.679 K€)

Les recettes et les dépenses de la section d'exploitation du budget primitif 2019 sont équilibrées après inscription de 225 K€ d'excédent à capitaliser.

3.2 Concernant les crédits votés en section dotation

Concernant les recettes, celles-ci se décomposent de la façon suivante :

- ⤴ Variation des excédents capitalisés et bonis prescrits : 245 K€
- ⤴ Variation des provisions : 70 K€
- ⤴ Variation des actifs immobilisés : 1.457 K€

Soit un total de recettes de 1.772 K€.

Concernant les dépenses, celles-ci se décomposent de la façon suivante :

- ⤴ Variation du fonds de provisions : 424 K€
- ⤴ Variation des actifs immobilisés : 1.348 K€

Soit un total de dépenses de 1.772 K€

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir me donner acte de la communication relative au compte financier 2019 et au budget 2020 ainsi qu'au rapport annuel relatif à l'activité et à la situation financière de la Caisse de Crédit Municipal de Dijon.